



**acg**

Association  
des communes  
genevoises

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Large renforcement de la solidarité entre les communes genevoises

**Carouge, 22 juin 2022 – Réunies en assemblée générale extraordinaire, les communes genevoises se sont entendues sur des principes destinés à renforcer la solidarité intercommunale. Cette décision englobe un mécanisme pérenne de co-financement du dispositif d'accueil d'urgence, une augmentation de la dotation du Fonds intercommunal (FI) ainsi qu'un renforcement de la péréquation financière intercommunale.**

Cette proposition des communes, qui devra être présentée par le gouvernement au Grand Conseil, a pour objectif d'assurer le financement, à l'année, d'un dispositif adapté au besoin pour l'accueil d'urgence des personnes sans abri présentes à Genève.

Les communes ont également saisi cette opportunité pour augmenter la dotation annuelle du FI de 7 millions de francs qui s'élèvera ainsi à 30 millions. Cet apport financier complémentaire offrira davantage de latitude aux communes pour soutenir d'autres projets intercommunaux.

Enfin, pour permettre aux communes les moins aisées du canton de disposer des ressources pour assumer de nouvelles charges, la proposition intègre un renforcement de la péréquation financière intercommunale assurant une plus grande répartition des ressources entre les communes.

Par ces décisions, les communes ont démontré leur capacité à renforcer leur solidarité pour leur permettre d'assumer les nouvelles compétences transmises par le canton. Dans ces circonstances, elles espèrent que ce dernier mettra un terme à ses velléités répétées de simplement ponctionner leurs recettes fiscales sans leur donner de nouvelles prérogatives.

### Contact presse

Gilbert Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises  
Tél. + 41 79 742 48 65